

Jeux olympiques—Bill

portance du facteur coût. Dans le passé, j'ai insisté sur la décentralisation des Jeux pour tirer partie des installations actuelles et éviter d'en construire de pareilles, épargnant de cette façon bien des millions de dollars.

Le Comité des Jeux olympiques étudie des recommandations de ce genre, mais malheureusement, il semble qu'il ne sera pas possible d'effectuer de telles modifications avant les Jeux olympiques de 1976. Je répète que ceci ne se serait peut-être pas produit si le gouvernement avait agi plus tôt au lieu de différer le présent bill jusqu'à la 11^e heure. Cependant, la décentralisation, même à grande échelle, peut devenir une réalité pour les futures réunions olympiques. Cela réduirait les coûts pour les pays qui souhaiteraient recevoir par la suite les Jeux olympiques. Des options ou des solutions de ce genre permettraient de réduire le coût élevé des Jeux olympiques.

On peut certainement s'inquiéter de la différence constatée entre les prévisions des autorités fédérales et celles du Comité olympique relativement aux rentrées attendues de la vente de pièces de monnaie. La proposition du COJO indique que 250 millions de dollars seront tirés de pièces frappées pour la circonstance, ce qui représente approximativement 80 p. 100 du budget total. Avec les millions de collectionneurs de pièces du monde entier et le grand nombre de pièces en comparaison du nombre limité offert en Allemagne, on peut prévoir sans crainte que la demande répondra à toute attente. L'intérêt est tel que la distribution est déjà pratiquement assurée par les banques et les organismes commerciaux du monde entier.

Toutefois, M. K. O. Grant de la Monnaie royale canadienne, qui travaillera pour la Monnaie de concert avec le futur Office de commercialisation des Postes, a exposé un programme plutôt vague et mal défini pour assurer que les pièces n'entreront pas en circulation. Ce programme est similaire à celui qui fut adopté pour l'émission des pièces de l'Expo 1967. On prévoit que les pièces des Jeux olympiques seront joliment présentées, sans pour cela coûter plus cher. On veut que l'emballage soit aussi joli que possible pour que l'acheteur n'ait pas envie d'utiliser la pièce comme pouvoir libérateur. Cette méthode fait maintenant l'objet d'une étude effectuée par la Monnaie et les Postes. Une autre méthode serait de présenter les pièces dans des boîtes que l'on ne pourrait briser sans endommager le contenu. Comme M. Grant affirme qu'il serait désastreux que ces pièces soient utilisées comme pouvoir libérateur, des études intensives ont été entreprises relativement aux moyens de tenir les pièces hors circulation. Une autre possibilité à étudier en comité est celle de vendre ces pièces à prime, pour s'assurer virtuellement qu'elles demeureront pièces de collection et ne seront pas mises en circulation.

En ce qui concerne les objections relatives aux produits postaux connexes et l'absence de définition précise de cette expression, il n'est que naturel que l'on exprime sa préoccupation. Une fois de plus, le gouvernement demande une approbation hâtive d'un bill nécessaire mais, en même temps, vague là où il faut des précisions. Il devrait être facile au cabinet du ministre des Postes de définir clairement et pleinement le sens de l'expression «produits postaux connexes» afin que la Chambre sache exactement ce sur quoi elle se prononce. Je suis confiant cependant, que ce ne sera pas un problème difficile à surmonter, même pour le ministre des Postes (M. Ouellet).

En ce qui concerne la loterie elle-même, chaque province doit donner son approbation avant que des ventes ne puissent y avoir lieu. En plus du pourcentage destiné à compenser le coût, 10 p. 100 exactement, la province retien-

dra 5 p. 100 supplémentaires et les utilisera pour favoriser le sport amateur sur son territoire. Il est évident que si l'on ne donne pas des garanties suffisantes à la province en cause, celle-ci n'autorisera pas la distribution et le but du programme, qui est d'obtenir de l'argent ne sera pas atteint. L'une des principales raisons pour lesquelles toutes les provinces n'ont pas encore donné leur approbation à la loterie, c'est qu'elles n'ont pas encore eu suffisamment de renseignements et qu'il ne leur a pas été assuré que ce bill aura jamais force de loi, ce qui, une fois de plus, montre que le gouvernement n'a pas agi dès le début et a renvoyé la question au dernier moment.

Il y a certainement des questions à poser et à soulever au sujet des déclarations répétées qu'a faites le premier ministre (M. Trudeau) où il disait que le gouvernement fédéral n'accorderait aucune aide. Pourquoi persiste-t-il à induire la Chambre et le peuple canadien en erreur puisque, par exemple, le 2 février, dans sa déclaration sur les Jeux olympiques, il affirmait que le gouvernement fédéral, par le truchement de la SCHL, consacrerait de 26 à 54 millions de dollars au village olympique, que, de plus, il en coûterait environ 20 millions de plus au chapitre de la sécurité, des douanes ou de l'immigration; et que la société Radio-Canada, à titre de diffuseur hôte, fournirait le service de télédiffusion de base au coût de 25 millions de dollars? Encore une fois, le président du Conseil du Trésor (M. Drury) ne nous a rien dit de toutes ces dépenses. Mais il y a eu des déclarations contradictoires, et je me demande pourquoi le premier ministre a peur d'être honnête en admettant ouvertement que le gouvernement fédéral dépensera des sommes imposantes pour les Jeux olympiques de 1976.

Le thème primordial, le but premier et les objectifs principaux se perdront dans cette confusion. Nous devons tenir compte des millions de dollars qui entreront dans notre pays et dont bénéficiera le Trésor public sous forme d'impôts sur le revenu des sociétés et des particuliers, et sous forme d'emplois pour des milliers de Canadiens un peu partout au pays. Dans les quatre prochaines années, et même par la suite, notre pays fera à l'étranger l'objet d'une publicité encore jamais vue dans notre histoire. On ne peut ici en mesurer la valeur en termes monétaires mais, s'il le fallait, j'hésiterais personnellement à imaginer un chiffre d'une telle ampleur.

● (1610)

La vraie valeur, la valeur réelle et le sens réel des Jeux olympiques se trouvent dans la jeunesse du Canada et, en fait, dans celle de tous les pays. Je ne crois pas que nous puissions donner un prix aux Jeux olympiques, car ils sont un état d'esprit, un état de bien-être, un sentiment d'appartenance et de participation. Gagner une médaille d'or est le but de tout athlète et les Jeux olympiques offrent cette possibilité. Mais réunir les jeunes d'un pays et du monde entier dans un esprit de compétition saine est encore un événement plus grand.

Le point de vue de mon parti est donc bien clair. Nous voulons que les Jeux olympiques de 1976 soient réellement un triomphe canadien. Dans un monde aussi divisé que le nôtre, des événements comme les Jeux olympiques, où des jeunes du monde entier se réunissent pour s'affronter sur un plan sportif, doivent être sauvegardés pour nos enfants. Ainsi, puisque nous soutenons les Jeux olympiques, j'appuierai la seconde lecture du bill et son renvoi au comité pour que nous puissions y ajouter les précautions très importantes dont je viens de parler.